



QU'EST-CE QUE « L'ÉCART EN MATIÈRE DE MENTORAT » ?

Les études montrent que les jeunes du pays ne reçoivent pas le soutien nécessaire.

« L'écart en matière de mentorat » désigne le manque d'accès aux occasions de mentorat dont ils ont besoin au bon moment, particulièrement pour les personnes confrontées à des obstacles. Les jeunes du pays ne reçoivent pas le soutien nécessaire lorsque leurs besoins sont les plus criants, et il s'agit d'une grande source d'inquiétude.

Le saviez-vous ? Près de deux millions de jeunes Canadiens grandissent sans mentor.

« L'écart en matière de mentorat » est causé par :

- Le manque d'accès à des mentors
- Le manque d'accès à des mentors au bon moment
- Le manque d'accès aux bons mentors au bon moment pour les groupes méritant l'équité
- Le manque d'accès à des programmes de mentorat formels

Pour mieux comprendre les écarts en matière de mentorat énumérés ci-dessus, Mentor Canada a demandé à plus de 2800 jeunes adultes (de 18 à 30 ans) et à plus de 150 organisations canadiennes offrant des programmes de mentorat de répondre à un sondage.

Écart 1: le manque d'accès à des mentors

Trop de jeunes n'ont accès à aucune forme de mentorat. Un pourcentage préoccupant de 44 % des répondantes et répondants disent n'avoir eu aucun mentor de 6 à 18 ans.

Écart 2: le manque d'accès à des mentors au bon moment

Les jeunes ont besoin de différents mentors à différents moments de leur vie pour répondre à leurs besoins complexes en constante évolution. En fait, 62 % des jeunes personnes qui ont eu au moins un mentor ont déclaré qu'elles n'arrivaient pas à trouver des occasions de mentorat à un moment où c'était nécessaire.

Écart 3: le manque d'accès aux bons mentors au bon moment pour les membres de groupes en quête d'équité

Les jeunes issus de groupes en quête d'équité ont beaucoup plus de mal à accéder aux occasions de mentorat dont ils ont besoin au bon moment. En fait, parmi les personnes répondantes, 72 % de celles ayant un handicap diagnostiqué, 69 % de celles issues de minorités sexuelles et 61 % de celles qui sont autochtones se souviennent d'une époque où elles auraient voulu avoir un mentor sans pour autant y avoir eu accès.

Écart 4: le manque d'accès à des programmes de mentorat formels

L'accès à des possibilités de mentorat offertes dans le cadre d'un programme est très limité au Canada. Seulement environ 16 % des personnes répondantes disent avoir eu accès à un mentor dans le cadre d'un programme de mentorat pendant leur enfance ou leur adolescence. En comparaison, environ un quart des jeunes aux États-Unis ont participé à un programme de mentorat pendant leur enfance depuis le début du 21^e siècle (Garringer et Benning, 2023).

Vous souhaitez en savoir plus sur « l'écart en matière de mentorat » et la façon dont vous pouvez contribuer à le combler ? Visitez le [Centre de connaissances de Mentor Canada](#).